

Fiche technique
de synthèse et
d'orientation

RISQUES	EXPOSITION	DIAGNOSTIC	CONDITIONS DE L'EXPOSITION	CONDUITE À TENIR	CONSEILS DE PRÉVENTION
<ul style="list-style-type: none"> → Allergie → Rhinite → Asthme 	<ul style="list-style-type: none"> → Exposition à la farine enzymes/levures (taille des poussières) → Arthropodes → Moisissures 	<ul style="list-style-type: none"> → Examen clinique habituel → Antécédents familiaux et personnels → Tabac 	<ul style="list-style-type: none"> → Contact répété de la farine : exposition aux différentes étapes de fabrication 	<ol style="list-style-type: none"> 1 - Réaliser un bilan clinique 2 - Solliciter éventuellement un avis pneumologique, ORL ou allergologique 3 - Recourir si nécessaire au médecin du service de consultations de pathologie professionnelle (CPP) 	<ul style="list-style-type: none"> → Masque → Hygiène quotidienne → Aspirateur (pas de balai) → Choix d'une farine à faible dégagement de poussières → Existence d'équipements, de solutions d'aménagement et de gestes limitant l'émission de poussières de farine
<ul style="list-style-type: none"> → Eczéma 	<ul style="list-style-type: none"> → Eczéma par contact poussière de farine → Mycose des ongles par farine et sucre et acariens 	<ul style="list-style-type: none"> → Examen clinique soigneux des mains onyxis et perionyxis 	<ul style="list-style-type: none"> → Contact cutané avec farine + produits volatils → Poussière + farine et acariens sur les doigts 	<ol style="list-style-type: none"> 1 - Réaliser un bilan clinique 2 - Solliciter éventuellement un avis dermatologique ou allergologique 3 - Recourir si nécessaire au médecin CPP 	<ul style="list-style-type: none"> → Hygiène rigoureuse des mains, des locaux et vestimentaire → Gants
<ul style="list-style-type: none"> → TMS : cou, épaule, dos, poignet, main, coude 	<ul style="list-style-type: none"> → Port de charges → Gestes répétitifs → Postures non physiologiques 	<ul style="list-style-type: none"> → Manifestations cliniques habituelles 	<ul style="list-style-type: none"> → Port des sacs de farine et de pain et différentes charges (planches) → Hauteur du plan de travail et du four → Flexions de la colonne vertébrale 	<ol style="list-style-type: none"> 1 - Réaliser un bilan médical 2 - Prescrire éventuellement un examen radiologique et/ou de la rééducation 3 - Solliciter si nécessaire un avis rhumatologique 	<ul style="list-style-type: none"> → Éducation du dos et exercices physiques → Amélioration des gestes et postures → Mécanisation et optimisation du matériel

RISQUES	EXPOSITION	DIAGNOSTIC	CONDITIONS DE L'EXPOSITION	CONDUITE À TENIR	CONSEILS DE PRÉVENTION
→ Accidents	→ Chutes de plain pied → Coupures → Écrasement → Brûlures	→ Examen clinique et de la répétition des accidents/des arrêts	→ Outils tranchants → Équipements → Aménagement du poste de travail		→ Conseils généraux sur l'existence d'équipements de protection
→ Carie du boulanger	→ Poussières et vapeurs de sucre → Consommation et gestes cariogènes	→ Examen dentaire	→ Cuisson, volatilité du sucre, gestes (débouchage du chinois, préparations sucrées systématiquement goûtées)	→ Recommander une consultation dentaire	→ Hygiène bucco-dentaire
→ Stress	→ Conditions de travail → Gestion d'entreprise → Clientèle	→ Analyse du questionnaire	→ Travail de nuit, week-end et jours fériés, fatigue, stress, peur de l'agression	→ Solliciter éventuellement un avis psychiatrique	→ Conseils généraux : organisation du travail, promotion des activités physiques et de détente, hygiène de vie
→ Diabète-HTA	→ Hygiène alimentaire et mode de vie	→ Examen clinique habituel → Bilan biologique	→ Nature de l'activité et horaires de travail	→ Solliciter éventuellement un avis spécialisé	→ Conseils hygiéno-diététiques → Activité physique
→ Risque routier	→ Vente à domicile → Contacts commerciaux	→ Acuité visuelle → Hygiène de vie → Addictions → Médicaments	→ Heure et fréquence des tournées → Équipement du véhicule	→ Solliciter éventuellement un avis ophtalmologique	→ Conseils hygiéno-diététiques → Conseils généraux sur risque routier

Vous pouvez solliciter l'avis du médecin du service de consultations de pathologie professionnelle (CPP) à tout moment.